

L'éducation prioritaire est attaquée par le gouvernement. Les conclusions du rapport diagnostic qui a servi de support aux journées de pseudo-concertation, organisées début octobre, sont sans ambiguïté : l'éducation prioritaire coûterait trop cher et ne montrerait pas de résultats.

Le gouvernement veut diminuer le nombre d'établissements classés, et reporter les moyens sur un petit nombre d'entre eux («l'idée étant qu'il valait mieux travailler sur moins mais mieux», d'après le rapport). Cela va entraîner une logique de concurrence qui laissera de nombreux établissements sur le carreau.

Les pseudo-concertations n'ont laissé aucune illusion aux personnels mais elles ont souvent permis de se réunir et de formuler ensemble des revendications pour l'éducation prioritaire, hors du cadre imposé par la hiérarchie. Rien à attendre des Assises académiques pour l'éducation prioritaire, qui auront lieu le 20 novembre, pour améliorer les conditions d'apprentissages des élèves et nos conditions de travail. Nous porterons nos revendications par la lutte:

### **19/11: grève dans le 93**

**-Rassemblement à 11h devant la DSDEN, 8 rue Claude Bernard, Bobigny**

20/11: rassemblement académique

14h30 devant la faculté de droit de Créteil (UPEC) où ont lieu les Assises de l'éducation prioritaire (83-85, avenue du Général de Gaulle, métro Créteil l'Echat)

L'éducation prioritaire est avant tout une question de redistribution des richesses: il s'agit de donner plus à ceux qui ont moins. SUD éducation Créteil refuse une réforme de l'éducation prioritaire à moyens constants et revendique:

- une baisse des seuils: 18 élèves dans toutes les classes de l'éducation prioritaire
- une baisse du temps de travail: 1/9e de minoration de service pour tous les personnels de l'éducation prioritaire (enseignants, vie scolaire, agents...) en plus de nos revendications sur le temps de travail pour tou-te-s
- un encadrement renforcé des élèves: 1 CPE pour 4 classes, 1 AED pour 50 élèves (pour le second degré), un RASED complet par groupe scolaire ZEP et un maître sup pour cinq classes (pour le premier degré)
- un recrutement massif de personnels médico-sociaux (assistance sociale, infirmerie, psychologie)
- des mesures permettant la stabilisation des équipes: titularisation et formation de tou-te-s les contractuel-les, financement des études pour permettre aux jeunes de l'académie d'accéder aux métiers de l'enseignement, aide au logement

Quels critères pour une carte de l'éducation prioritaire élargie?

- Nous refusons une carte ZEP basée sur des critères de violence ou d'échec scolaire.
- Nous revendiquons des critères sociaux objectifs, transparents et chiffrés portant sur la précarité du logement et de l'emploi, le niveau de revenu des parents et de la collectivité territoriale. Et c'est tout.
- Les établissements doivent intégrer la carte des ZEP tous les ans de manière automatique en fonction des seuils fixés, pour une durée minimum de cinq ans, avec un contrôle par les instances paritaires. Dans ces instances, SUD défendra les demandes de classement des établissements à la limite des seuils.

Le ministère porte un projet pour l'école: concurrence entre établissements, gestion managériale, adaptation à l'entreprise. Nous avons le nôtre, qui ne concerne pas que l'éducation prioritaire: tou-te-s les élèves ont droit à une éducation émancipatrice.

SUD éducation Créteil revendique pour l'Education en général:

Pour les personnels:

- une formation initiale et continue de qualité
- l'intégration d'un temps de concertation dans le temps de service (3 heures)
- refus des heures supplémentaires
- pour une vraie liberté pédagogique
- 1 maître sup par groupe scolaire
- titularisation sans condition de concours ni de nationalité de tou-te-s les précaires

Pour nos établissements:

- des établissements à taille humaine (7 classes en maternelle, 10 en élémentaire, 400 élèves en collège et 800 en lycée)
- la baisse des seuils: 24 élèves maximum pour toutes les classes, 18 élèves en lycée pro
- un plan national de construction et de rénovation des établissements
- pour une mixité scolaire: pas de contournement de la carte scolaire, pas de classe de niveau

Dans nos pratiques pédagogiques:

- une mise en avant des pédagogies actives
- contre la mise en concurrence des projets
- pour aller vers un enseignement polytechnique
- pas de culpabilisation aux résultats pour les élèves et les enseignants
- des RASED complets